



Meilleurs vœux
pour l'année 2014

Retour sur la formation concernant la loi fédérale sur l'égalité

Dans ce numéro :

Retour sur la formation concernant la loi fédérale sur l'égalité	1
Envie de faire du sport ?	2
Action de Noël	2

Le 23 septembre 2013 s'est déroulée à l'IUKB la journée de formation « **Mettre en pratique la loi sur l'égalité** », organisée par le Secrétariat à l'égalité et à la famille, en collaboration avec le Service de protection des travailleurs et des relations du travail.

Une quarantaine de participantes et participants, dont une quinzaine d'employé-e-s d'Etat, ont ainsi eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur cette loi qui vise à réaliser dans les faits l'égalité entre femmes et hommes dans les relations de travail. Elle s'applique dans tous les domaines des relations de travail, de l'embauche au licenciement, en passant par la formation, l'attribution des tâches, l'interdiction du harcèlement sexuel ou des discriminations liées à la situation familiale ou la grossesse.

Les intervenantes ont rappelé que cette loi s'applique également dans la fonction publique ! Elles ont notamment relevé que même si les échelles salariales sont les mêmes pour les femmes et les hommes, une vigilance particulière doit être portée à la classification de fonctions, souvent plus favorable aux professions typiquement masculines qu'aux professions typiquement féminines. Par exemple, une meilleure classification de la fonction de policier par rapport à celle d'infirmière constitue une discrimination salariale indirecte expressément interdite par la loi sur l'égalité.

Durant l'après-midi, des saynètes interactives menées par des avocat-e-s et juges ont permis de mettre en pratique l'enseignement dispensé durant la matinée. Ce fut l'occasion de rappeler notamment que les employeurs sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir efficacement et faire cesser le harcèlement sexuel dans leur entreprise, sans quoi leur responsabilité est engagée.

Pour plus de renseignements : Secrétariat à l'égalité et à la famille, Fanny Balmer,
fanny.balmer@admin.vs.ch ou 027 606 21 22

Envie de faire du sport ? Saviez-vous que...

..... l'APeVAL met à disposition du personnel de l'Etat du Valais la salle de Gym sous l'Aula du collège de la Planta, à Sion ?

..... tous les mercredis, de 18h à 19h30, les employés d'Etat qui le désirent peuvent pratiquer un sport d'équipe tel que le basket, le volley ou le badminton et ce en fonction de leur intérêt ?

..... qu'il est également possible pour les personnes ou les groupes de personnes qui le désirent de proposer des activités sportives collectives nouvelles et originales ou qu'elles pratiquent et souhaitent partager ?

Nous sommes ouverts à la découverte de nouveaux sports. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits ou propositions !

Pour plus de renseignements ou pour proposer une activité sportive de groupe :

Albert Stalder, albert.stalder@admin.vs.ch ou par téléphone 027 606 46 77.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour compléter notre équipe !

Action de Noël

Vivre avec Alzheimer dans le canton du Valais " Nous sommes tous concernés "

L'association Alzheimer Valais, fondée en 1990, défend les droits et besoins des 4000 personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer qui vivent actuellement dans notre canton, ainsi que des 12000 personnes proches, familles et professionnels qui leur permettent, dans la majorité des cas, de demeurer à domicile.

Elle participe aussi par ses expériences, aux recherches sur cette maladie.

Le comité se constitue d'experts qui mettent leurs différents champs de compétences, gériatrie, psychiatrie de la personne âgée, soutien à domicile, service social, soin infirmier, recherche et formation etc... au service des nombreuses familles concernées.

Elle est soutenue et encouragée par près de 300 familles valaisannes, membres et donateurs divers qui nous font confiance et qui nous aident dans nos diverses activités.



Notre Association offre aussi depuis 2013 et dans la mesure de ses moyens, un service de consultation pour les familles et propose : des rencontres individuelles ou familiales, une évaluation des ressources et des besoins, une assistance dans la mise en place d'un réseau de répit, un soutien psychologique et émotionnel face aux vécus douloureux, etc...

Ces rencontres mensuelles sont gratuites, pour les proches et les personnes atteintes. Elles sont encadrées et animées par des personnes spécialement formées.

A ce jour, il y en a à Brigue, Sion, Martigny, St-Maurice et Monthey et un nouveau groupe verra prochainement le jour dans la région de Sierre.

L'association organise aussi des séjours de détente, pour la personne atteinte et son proche, avec un encadrement adéquat. Cela permet au proche de décider librement du programme de ses journées, de se reposer, de laisser son proche atteint au soin de l'accompagnant ou de participer aux activités de groupe.

Cela permet à chacun de régénérer ses ressources et de retrouver de nouvelles forces pour affronter la maladie.

Un merci sincère va aux généreux donateurs qui nous aident à soulager les personnes atteintes et à poursuivre notre mission.

Votre don dans cette action de Noël, si petit soit-il serait un geste de solidarité à l'égard des personnes qui sont moins favorisées que nous.

Merci de votre soutien et meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2014.